pour. Visite de l'abbaye : office chanté par les Bénédictins.

Départ de Maredsous à 5 h. 38 soir par Charleroi, Mons, Binton, Péruwelz, Tournai et Mouscron, pour être à Roubaix à 10 h. 12 soir.

Les adhésions doivent être remises pour le 10 juin au plus tard à M. l'abbé Dessaint, organisateur de ce voyage circulaire en Belgique.

Projet de construction d'un groupe scolaire rue Linné. — Une enquête est ouverte sur le projet de déclaration d'utilité publique pour la construction d'un groupe scolaire rue Linné, appelé à desservir le quartier du Pont-Rouge et celui de Beaumont.

Le projet sera déposé du 6 au 20 juin, à la mairie, où les habitants pourront en prendre connaissance de 9 h. à midi et de 3 h. à 5 h.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur désigné par le préfet recevra les observations qui pourraient être faites, à la mairie, les 21, 22 et 23 juin.

50 pianos, 300 instruments à cordes et quantité d'accessoires sont liquidés par la Maison MARCELLI, 8 et 10, rue du Bois, à des prix d'un *bon marché inconnu jusqu'ici.*

La Maison Marcelli a pris cette décision en vue de renouveler ses importants marchés. Aux musiciens, et nombreux en notre ville, de profiter de cette occasion unique.

Syndicat mixte de l'Industrie Roubaisienne. — Réunions. — Bureau syndical. — Le Bureau syndical se réunira le lundi 6 juin 1904, à six heures, au siège du syndicat, 22, rue de la Paix.

Ordre du jour. — Admissions provisoires dans le syndicat (usines syndiquées et cigaines libres) Assemblée générale du syndicat. Demande de pension. — Sections syndicales.

Lundi, à 7 h., rue de la Paix, 22, réunion de la Commission organisatrice de l'assemblée générale.

Archers. — Le tir annuel à l'oiseau de la section des Archers se fera aujourd'hui, à 5 h. précises, au siège syndical, rue de la Paix, 22, il sera suivi du banquet traditionnel.

« **Aux ciseaux d'argent** », 57, rue de Lannoy, plissage des étoffes, plis accordéon, plis plats, plis fantaisies. Prix avantageux. Garanti indéplissables.

Accident de travail. — Un cardeur, Julien François, 19 ans, rue Lacroix, du peignage de M. Allart, Grande-Rue, blessé à la main droite, 10 jours de repos.

Ceux qui boivent trop. — L'agent Mercier a arrêté, rue de Lannoy, un journalier Léon Libert, 60 ans, rue des Fossés, 17, qui mendiait étant ivre et qui l'a injurié.

Maison fondée en 1845. — DELATY, tailleur, André DELATY, successeur, 1 bis rue du Pays (en face la rue Pallart).

Une récidiviste. — Samedi après-midi, le service de la sûreté a arrêté Florence Vanhoorde, 19 ans, demeurant rue du Grand-Chemin.

Cette fille est inculpée à nouveau de coups, rébellion et outrages envers M. Dequenne, commissaire, chef de la sûreté, et envers le brigadier Delerue et l'agent Chantraine.

DOCTEUR MONTAIGNE, ✠, *Dentiste*, 160, rue de l'Ommelet, Roubaix. Autification, émeux, bridges. Tous les jours de 1 h. à 5 h.

Pour défaut d'étiquette sur leurs bidons au lait, une contravention a été dressée à la charge d'un cultivateur, Victor Trentesaux, 39 ans, demeurant à Wattrelos, au hameau de la Martelotte, et d'un domestique, Adolphe Maresse, 44 ans, au service de Mme Vandevenne, demeurant rue Bonchevalt.

Arrestation pour vol. — La police a mis en état d'arrestation, samedi après-midi, un teinturier, Emile Vinchent, 18 ans, demeurant à Roubaix, inculpé de vol.

Etat-civil de Roubaix
de 4 juin 1904

Naissances. — André Seragois, rue des Fabricants, 44. — Raymond Calonne, rue de Grand-Chemin, 107. — Léopold Caretta, rue Montgolfier, 7. — Henri Videleine, rue de Depain, 134. — Yvonne Delbente, boulevard de Beaurepaire, 173. — Marguerite Bouzet, rue Sébastopol, 75.

Décès. — Fédérale Coopmans, 63 ans, épicière, rue Sainte-Thérèse, 34. — Noël Marin, 26 ans, mécanicien, rue Turgot, 17. — Paul Suon, 14 ans, peigneur, rue Defiot, 11. — Léon Vanmallem, 3 mois, rue de la Vigne, 75, cour Leroy, 3. — Joséphine Vinel, 71 ans, ménagère, rue Paul-Bert, 3. — François Delbart, 70 ans, propriétaire, rue de Lannoy, 504. — Louis Crétier, 62 ans, monteur de chaînes, rue de l'Industrie, 63.

Mariages. — Edouard Dubart, 25 ans, mécanicien-dentiste, à Marcq-en-Barœul, et Marie Vande Casteele, 22 ans, sans profession, rue de l'Alma, 154. — Florimond De Pauw, 25 ans, mécanicien, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 57, et Florentine Aendenboom, 18 ans, tisserande, rue Boucher de Perthes, 23. — Adolphe D'hoscche, 45 ans, tisserand, rue Voltaire, 67, et Pélagie Verlinden, 40 ans, ménagère, r. Lavoisier, 26. — Pierre Thoun, 28 ans, apprêteur, rue de la Chapelle Carrette, 78, et Clémence Derbaudringhien, 22 ans, piqueuse, rue Chapelle Carrette.

Joseph Marchal, 43 ans, menuisier, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 43 et Zélia Fauvarque, ménagère, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 43. — Emile Piquet, 25 ans, rue de Condé, 56 et Emilienne Olivier, 25 ans, doubleuse, rue de Leuze, 159. — Albert Dambrine, 26 ans, cardisseur, rue de la Paix, 54 et Jeanne Opalfvens, 23 ans, doubleuse, rue de Fontenoy, 176. — Albert Nieuwmunster, 24 ans, magasinier, rue de l'Alma, 19 et Eugénie Cartreu, 24 ans, bamtrocheuse, rue d'Alger, 12. — Télesphore Collier, 24 ans, ajusteur mécanicien, rue de Mouveaux, impasse Louis-Frère, 16 et Estelle Dessaw, 19 ans, repasseuse, rue Moorse, 8.

WATTRELOS

Accident de travail. — Un maçon, J.-B. Loubier, 38 ans, rue Couteau, cour Couteau, 58, de chez M. Auguste Peenel, rue de Croey, à Roubaix, blessé à la jambe; un mois de repos.

WATTRELOS. — Du 3 juin. — Naissances. — Hélène Glorieux, Bœlleu. — Julia Gosmuna, Tourcoet. — Rachel Baillerie. — Alice Depont, Bas-Chemin. — Gustave Delacour, rue de Tourcoing.

Décès. — Jean Florin, 2 ans et 11 mois, Beaulieu. — Frédéric Dubrulle, 78 ans et 5 mois, sans profession, Place. — Amélia Florin, 26 ans et 10 mois, sans prof., Sainte-Marguerite.

CROIX
PETITS BALLONS

Il existe, en un certain endroit retiré du Vieux-Crêchet, un petit petit bâtiment, pompeusement appelé « châlet-bains ». Cet établissement fut ouvert à la veille des élections... Il fallait bien offrir quelque chose aux électeurs.

Mais on ne leur a offert que la vue de ce châlet, car il ne faut pas songer à y prendre des bains : La machine se détraqua quand l'eau se fait pas défaut ou bien le conduit ne conduit... rien.

Et dire que ce châlet-bains a coûté une trentaine de mille francs ! Que de baignoires on eût pu offrir aux contribuables avec cette somme !

***

Le Maire a pris tout dernièrement un arrêté réglementant la vitesse des automobiles qui est fixée à dix kilomètres sur les boulevards et la grande route.

M. Desbarbieux interdit de dépasser l'allure d'un homme au pas *dans toutes les rues.*

Il paraîtrait que cette prescription ne contente pas le citoyen Hainin qui manifeste, dit-on, l'intention de demander que chaque automobile soit précédé d'un garde chargé de s'assurer que la vitesse permise n'est pas dépassée.

Le Marchand.

Jeunesse Catholique. — Tous les membres du groupe paroissial de St-Pierre sont instamment priés de se réunir au patronage Léon XIII, ce soir, à trois heures précises, pour assister à la procession qui aura lieu dans le jardin de M. Prouvost-Dehau.

Insigne de rigueur. Présence indispensable.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'ils trouveront des cartes pour assister à la procession, après chaque messe, au patronage Léon XIII, carrière Dupire.

CROIX. — Naissances. — Henri Verpraet, rue Mirabeau, 57. — Yvonne Debrock, rue Dupire. — André Dumoet, rue Kléber, 12.

WASQUEHAL

On nous écrit :

Cette année encore, comme les deux années précédentes, on sera obligé de faire les processions dans l'église.

M. le Maire ! — qui accorde toute liberté aux cortèges, fêtes et rassemblement de tout genre — on l'a vu encore ces jours-ci, ne saurait supporter la vue d'une paisible procession, c'est pourquoi il l'empêche de sortir.

Peu lui importe l'unanimité avec laquelle la population approuvait ces innocentes et charmantes manifestations ; peu lui importe l'intérêt lésé des petits commerçants : les processions ne lui vont pas ; elles n'auront pas lieu.

Qui sait d'ailleurs s'il n'a pas l'intention de nous dédommager de cette privation en faisant un jour ou l'autre descendre à Wasquehal, comme l'an dernier, les bandes révolutionnaires de la « Paix », de Roubaix ; ce spectacle convient mieux à ses goûts et à son caractère.

Obite de la semaine. — Lundi, à 8 heures, obit de Jeunesse pour Adolphis Verbrugge ; à 9 heures, obit du mois pour Adolphe Verbrugge.

Marché du vendredi 3 juin. — Œufs frais, 2 fr. 10 la quart. — Beurre, 1 fr. 65 la livre.

LANNOY
Conseil Municipal

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir, à 8 h., sous le présidence de M. Alfred Joly, maire. Etaient présents : MM. Samuel Dujardin, adjoint ; Deladerrière, Delattre, Henri Delporte, Edonard Delporte, Victor Bétremieux, Célestin Bétremieux, Verriest, Nys, Desplanque, Bourgois, Agache, Seys, Lefebvre, Dansette.

L'ordre du jour appelle la nomination des Commissions.

Sont nommés :

Finances. — MM. Verriest, Delattre, Seys, Deladerrière, Delporte Henri, Delporte Ed., Bétremieux Victor, Desplanque.

Travaux. — MM. Dujardin, Agache, Célestin Bétremieux, Dancette, Lefebvre, Bourgois.

Fêtes. — MM. Agache, Seys, Dancette, E. Delporte, Nys, Bourgois, Bétremieux.

Assistance. — MM. Seys et Delattre sont élus au scrutin secret.

Hospice. — M. l'abbé Caudron, curé doyen de Lannoy et M. Paul Bétrémieux sont réélus au scrutin secret également. M. le Doyen par 10 voix sur 16 votants et M. Bétremieux par 15 voix.

Ecoles. — MM. Dujardin, Dancette, V. Bétrémieux, Nys, Albert Parent.

Musique et solfège. — MM. Auguste Parent, Dujardin, Verriest, Deladerrière, Nys, Desplanque, C. Bétremieux.

Salubrité. — MM. Dujardin, Agache, E. Delporte, Bourgois.

Eau potable. — MM. Dujardin, Agache, C. Bettremieux, Seys, Nys, Bourgois.

Cimetière. — MM. Dujardin, Dancette, V. Bétremieux, H. Delporte.

Vérification des mémoires. — MM. Verriest, Dancette, Deladerrière, V. Bétremieux, H. Delporte, Desplanque.

Le Conseil accepte définitivement le compte des nouveaux trottoirs à condition que l'entrepreneur prenne à sa charge toutes les difficultés qui pourraient se produire d'ici le fin de l'année.

A neuf heures moins le quart, la séance est levée.

Le rôle des patentes pour les communes de la perception de Lannoy est au recouvrement.

C'est de ce jour que court le délai de trois mois pour adresser au préfet les demandes en décharge ou en réduction.

HEM. — Du 3 juin. — Naissance. — Mireille Delerue, aux Trois-Baudets.

TOUFFLEMS. — Du 3 juin. — Naissance. — Anna Parent, au Voisinage.

TOURCOING

La rue d'Angleterre. — Les plans et autres pièces du projet de classement et d'alignement de la rue d'Angleterre (nouvelle rue entre les rues de Dunkerque et de Mulhouse) seront déposés pendant quinze jours, à la Mairie, bureau de la voirie. Les 15, 16 et 17 courant, chaque jour, de 2 à 5 h. du soir, M. le Commissaire enquêteur recevra, à la Mairie, les déclarations des habitants sur l'utilité du projet.

Les accidents de travail. — Félix Demol, 17 ans, ourdisseur, boulevard Gambetta, entorse en soulevant un panier. Docteur Picquet ; une semaine de repos.

— Aegèle Jouvenet, 16 ans, soigneuse, rue du Pont-de-Neuville, 290, index droit raïssé par le peigne hérisson de son métier. Docteur Defosses ; 20 jours de repos.

— E. Guilbert, 39 ans, déchargeur de bâtiments, rue d'Hondschoote, 155, plaie à l'épaule gauche occasionnée par le rebord d'un panier de charbon. Docteur Vienne ; repos d'une semaine.

Commencement d'incendie. — Samedi vers midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à l'usine de MM. Ch. Tiberghien et fils, dans un tas de déchets qui séchaient au-dessus d'un générateur. Les ouvriers de l'établissement ont éteint le feu. Les dégâts sont peu importants.

Un vol de cuivre. — Un jeune homme pénétra, samedi matin, dans la cour, déserte à ce moment, de la fabrique de peignes de M. Malard, rue de Roubaix. Il s'éloignait en emportant 15 kilos de vieux cuivre, quand des ouvriers l'aperçurent et l'ayant appréhendé, le remirent à la police. Le voleur a déclaré se nommer Edouard Deswazières, 23 ans, charretier honoraire, demeurant rue du Moulin-Fagot, cour Saint-Pierre. Il a été écroué.

La fraude. — Les douaniers de La Martière ont arrêté, vendredi soir, le nommé Victor Delorge, 39 ans, tricur, né à Courtrai, lequel était porteur de trois kilos de café de provenance belge. Ce fraudeur fait au moins l'objet d'un arrêté d'expulsion pris contre lui le 3 août 1891.

Contraventions. — Contre Cyrille L., 31 ans, tisserand, pour violences sur une dame Macquet ; contre Jean M., 34 ans, déchargeur de bateaux, pour ivresse.

Mendiant. — Jules Catry, 22 ans, journalier, sans domicile fixe, a été arrêté samedi matin, rue des Poutrains, pour mendicité.

Mouvement de la population étrangère. — Pendant la semaine écoulée 14 étrangers dont 5 hommes, 3 femmes et 3 enfants sont venus se fixer à Tourcoing. Par contre 14 autres étrangers ont quitté notre ville.

BLANC-SEAU. — **Obit.** — Lundi, à 8 h., obit du mois pour Honoré Devisch ; à 9 h. 1/2, obit du mois pour François Everaert.

Jeudi, 12 juin, à 8 h., obit du mois pour Aurélia Déplechin.

Fin de Saison
GRAND RABAIS SUR TOUTES LES CONFECTIONS
Maison CHABRIER-ROS
45 et 47, rue de Tournai — TOURCOING

Etat-civil de Tourcoing

Dragées et Boîtes pr 1re Communion 5, rue de Paix, TOURCOING, près le Gare, LILLE

du 4 juin

Naissances. — Perrine Gaston, rue des Phalempins, 144. — Dehuyper Marie, rue des Carliers, 90.

Mariages. — J.-B. Chombeau, 28 ans, tisserand et Louise Floredi, 19 ans, infirmière. — Jules Vanhoutte, 21 ans, tisserand et Augustine Vermersch, 19 ans, mécanicienne. — Edmond Couvreur, 26 ans, rattacheur, et Hélène Vandecasteele, 23 ans, soigneuse. — Alexandre Vandenberghe, 30 ans, teinturier, et Adèle Bouche, 30 ans, ménagère.

Gustave Verne, 25 ans, rattacheur et Pauline Bleebrouck, 20 ans, doubleuse. — Albert Lernoud, 28 ans, magasinier et Palmyre Depoortère, 23 ans, bobineuse. — Achille Leroy, 23 ans, ferblantier et Elise Van Leede, 23 ans, piqueuse. — Georges Vandecavoye, 27 ans, tisserand et Angèle Vandenbulcke, 24 ans, doubleuse. — Emile Venkeersbilcke, 25 ans, tisserand et Aline Planckaert, 19 ans, soigneuse.

Décès. — Vrentomme Céline, 25 ans, rue de Paris, 33. — Deuttler Florence, rue de Cheuquet. — Baisez Victoire, 44 ans, rue des Poutrains, 120. — Parent Louis, 57 ans, et Farwez Joseph, 22 ans, rue Nationale, 122. — Going Joseph, 19 ans, rue d'Havré, 3.

RONCQ

La Musique municipale de Roncq compte parmi ses membres deux musiciens qui ont droit à la médaille de trente années de présence accordée par le Comité de la Fédération des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais.

Ces membres sont : 1° M. Henri Destailleurs père, sous-chef de musique.

M. Destailleurs est entré dans la société à la fondation, le 5 juin 1855.

A cette époque la société musicale portait le titre de Société Philharmonique. Ce n'est qu'en 1877, sous l'administration de M. Bonduel-Ghoetam, maire, qu'elle devint « Musique municipale ».

En 1872, M. Destailleurs est choisi en qualité de sous-chef, fonction qu'il exerce toujours avec désintéressement. Malgré son âge, M. Destailleurs est toujours membre exécutant. Modèle des musiciens, il est considéré comme membre le plus assidu aux répétitions et réunions de commission ou par ses bons conseils il contribue à la bonne administration de la société.

Le second médaillé M. Paul Catteau tambour de la musique, compte 30 années de présence. Entré dans la société en mai 1873 à l'âge de 13 ans, notre petit tambour, connu à la ronde par sa manière de faire entendre ses ra et ses fla, est digne d'être appelé le Benjamin des musiciens ayant droit au titre de médaillé de la Fédération.

La remise solennelle des récompenses a lieu à Arras aujourd'hui, dimanche 5 juin.

Plusieurs membres de la musique accompagneront les médaillés.

Leur retour s'effectuera lundi soir, à 7 h. 10. Une réception toute amicale sera faite par la musique et par quelques sociétés de la commune. Une délégation de la municipalité y assistera.

Des vins d'honneur seront pris à la mairie.

Parmi les musiciens ayant droit au diplôme de 20 années de présence, nous relevons les noms de trois membres.

MM. Louis Delporte, 25 ans ; Félix Decottignies, président, 23 ans, et Charles Lapierre, 21 ans.

M. le Maire invite les habitants à pavoiser lundi après-midi.

Un accident d'automobile. — Dans l'après-midi de vendredi, un automobile, appartenant à M. Emile C..., négociant à Lille, sur lequel se trouvait deux personnes, a versé dans le fossé bordant la route du Biene-Four à Roncq, près de la ferme Castel. Les deux voyageurs n'eurent que le temps de sauter en bas de la machine ; ils ne se firent aucune blessure.

Quant à l'automobile elle était complètement détériorée, ce n'est qu'après plusieurs heures de réparations qu'ils ont pu se remettre en route.

Un procès-verbal a été dressé à la charge du propriétaire de l'automobile pour n'avoir pas de numéro sur la machine et de brevet de capacité.

RONCQ. — 4 juin. — Naissances. — Adam Breutin, rengée Couvreur. — Jules Debuschère, Biene-Four.

Décès. — Henri Leclercq, 69 ans, cultivateur, Bitlemont. — Germaine Hoste, 8 ans, Pied-de-Bœuf.

Publications de mariages. — Jules Vicorier, 24 ans, briquetier, à Hallain, et Honorine Claeys, 23 ans, ouvrière de filature. — Arthur Vanvoylmelbecks, 23 ans, tisserand, et Stéphanie Voickaert, 20 ans, dévideuse. — Emile Picavet, 31 ans, cultivateur à Bondues, et Céline Dalle, 30 ans, sans profession. — Emile Postel, 34 ans, employé aux tramways, à Paris, et Alice Tatterel, 23 ans, sans profession, domiciliée à Paris.

HALLUIN. — Du 4 juin. — Décès : Lootens Maurice, 1 an, rue Basse. — Vertrugghe Camille, 10 jours, rue Basse. — Parmentier, marié, rue de Lille.

LINSELLES

Un noyé. — Samedi matin, vers 6 heures, le domestique de M. Dumortier-Vanelslande, fermier, aperçut dans l'étang qui borde la ferme une casquette d'homme. Il en prévint ses patrons.

Des recherches furent effectuées et on retira du fossé la corps d'un vieillard, Désiré Lefebvre, 71 ans, domestique chez Mme veuve Six, marchande de charbons. Le docteur Bonenfant constata que la mort remontait à dix heures environ.

Le corps fut transporté à l'hospice. On ignore si l'on est en présence d'un accident ou d'un suicide.

BONDUES

Accident de vélo. — Samedi, vers 4 h. 1/2, les enfants revenant de l'école ; un cycliste lillois, venant à passer, l'un d'eux se jeta dans les roues du vélo, culbuta et se fit quelques blessures au front. M. le docteur Durasnel fut appelé à lui donner ses soins.

HAZEBROUCK

HONDEGHEM. — **Les noces de M. l'abbé Verbaere.** — Jeudi dernier, la population tout entière d'Hondeghem était en fête, car pour la première fois M. l'abbé Verbaere, licencié-ès-sciences, professeur au collège de Roubaix, chantait la messe dans la coquette église de son village natal. A cette occasion, sur tout le parcours du cortège, on avait multiplié les décorations ; malheureusement, une pluie persistante ne permit pas d'en jouir.

Malgré le mauvais temps, une foule nombreuse avait tenu à assister au saint sacrifice et à témoigner par là de son respectueux attachement envers le nouveau prêtre.

A l'Evangile, M. l'abbé Lemire, député de la circonscription, prit la parole et avec son éloquence habituelle, à la fois si simple et si entraînante, il sut charmer son auditoire tout entier. Il y mit du reste tout son cœur, car il parla de choses qui lui sont particulièrement chères : le sacerdoce et la famille, et le rôle du prêtre dans la famille chrétienne.

Après la cérémonie, M. le Maire et les membres du conseil municipal vinrent présenter leurs félicitations au nouveau prêtre, montrant par là, selon l'expression de M. Lemire, combien étroite encore est dans nos chères Flandres l'union du clergé et de l'administration municipale, et cela pour le plus grand bien du pays.

CASSEL. — **Travaux d'embellissement.** — Les travaux d'embellissement qu'a entrepris le Conseil municipal de Cassel sont poussés avec activité.

De nombreux ouvriers construisent la rampe alpine qui conduira les touristes de le Grand'Place de Cassel à la terrasse du château par une voie aussi commode que pittoresque.

On procède aussi à l'édification du nouveau kiosque à musique qui s'élèvera sur l'emplacement de l'ancien.

La rampe alpine et le kiosque seront terminés pour le fin de ce mois.

Observatoire. — Un observatoire militaire vient d'être établi pour quelque temps au faîte du clocher de l'église Notre-Dame.

BAILLEUL. — A l'occasion de la kermesse la musique municipale donnera un concert sur la Petite-Place, à cinq heures du soir.

Acte d'indélicatesse. — Un jeune garçon de huit ans, demeurant au quartier du Nouveau-Monde, avait trouvé sur la voie publique un portemonnaie contenant une certaine somme d'argent et perdu par un charcutier de la rue de Lille.

La mère au lieu d'envoyer son gamin à la police, garde le portemonnaie.

Elle sera poursuivie.

Quatre marchands de lait coupé. — Samedi matin à la première heure, la police a prélevé de nouveau un échantillon de lait à un grand nombre de laitiers. Quatre d'entre aux sont l'objet d'un procès verbal ; l'un des quatre est pincé pour la seconde fois ; son lait, le plus faible de tous, pesé avec le lacto-densimètre de Quévenne, se trouvait additionné d'eau dans la proportion de 25 o/o. Trop d'eau... Il y a six semaines la même opération en a pincé deux. La leçon n'a pas profité.

Abus de confiance. — Un cultivateur de la banlieue de Bailleul, avait confié à un courtier la charge de vendre une bête de boucherie ; celui-ci fit la vente et empocha les fonds sans jamais en rendre compte au fermier.

L'escroc menacé par la justice se trouve actuellement en faite en Belgique.

STEENWERCK. — **Grave accident.** — Vers neuf heures du matin, dans l'église de Steenwerck, en déplaçant des statues pour la procession de dimanche, M. Louis Cottié, âgé de 40 ans, charpentier-menuisier, est tombé d'une hauteur de trois mètres.

Il s'est blessé très grièvement à la tête et à la poitrine.

DUNKERQUE
Nouvelles d'Islande

D'après le courrier d'Islande, la *Gracieuse*, capitaine Zoonekindt, armateur M. Hecquet, avait au 21 mai 195 tonnes de morues en cale.

La *Sédulsante*, capitaine Gens, même armateur, avait 185 tonnes et le 10 mai, la goélette *Eclair*, capitaine Zoonekindt en avait 120.

La procession de la paroisse St-Eloi se fera aujourd'hui à l'issue de la messe de midi, à l'intérieur de l'église.

La nef principale sera réservée aux hommes.

Concert au Parc de la Marine. — Aujourd'hui, à midi 1/2 précis, par la musique communale, direction Ad. Neerman.

Programme :

1. Marche royale d'Italie, X. — 2. Marthe, ouverture, Flotow. — 3. L'Arabesque, solo de petite flûte, X... (soliste : M. Ed. Vinckel). — 4. Gavotte Louis XV, Klein. — 5. Souvenir des Noces de Jeannette, V. Massé. — 6. Violette, mazurka, V. Herpreck.

Accident grave. — Hier matin, le jeune Gossin, demeurant rue des Arènes, jouant avec des petits camarades, s'est fracturé la cuisse droite en tombant.

Accidents. — Le garde magasin, Eugène Fourneau, 34 ans, s'est grièvement blessé au genou en tombant sur une rame à l'entrepôt de la Chambre de Commerce.

— Le journalier Louis Renaud, 35 ans, travaillant à bord du vapeur Amiral Hamelin, s'est gravement blessé aux reins.

— Le journalier Pierre Duponl, 45 ans, travaillant quai du Bassin de la Marine a été grièvement blessé à la main droite par la chute d'une grosse de fonte. Le pouce de la main droite a été complètement écrasé avec arrachement de l'ongle.

Pour nos Bambins. — Un écolier de six ou huit ans ne peut évidemment écrire aussi bien que l'admirable dont la plume est depuis longtemps connue. C'est ce qu'ont parfaitement compris les organisateurs du Grand Concours de la Chocolaterie *Poulain*. Dans le classement des candidats qui sera effectué avec une équité absolue et un soin minutieux, il sera tenu compte de l'âge de chacun ; les plus petits doivent donc avoir confiance et courage, et ne pas hésiter à envoyer le plus grand nombre possible de pages d'écriture.

DOUAI

Victime de son dévouement. — Samedi après-midi, vers trois heures, un enfant étant tombé à l'eau au pont du Marché-aux-Poissons, Lucien Schmidt, 22 ans, marchand de primeurs à Hénin-Liétard, se jeta à l'eau à son secours. Il réussit à pousser l'enfant contre le pont où deux témoins purent le retirer. Quant à Schmidt, pris d'une congestion, il coula à pic et ne put être retiré qu'après 35 minutes de recherches.

Tous les soins lui furent prodigués par le docteur Pollet pour le ramener à la vie, mais ce fut en vain.

Le corps du malheureux, victime de son dévouement a été transporté au cabaret Leleu, place Saint-Amé, où il descendait habituellement lorsqu'il venait à Douai.

Sa sœur qui l'accompagnait a prévenu sa famille.

A ce propos, sans mettre en cause qui que ce soit, on est forcé de constater en ville l'absence des appareils de sauvetage bouée, etc., qui dans toute autre ville se trouvent au moins à chaque pont.

Demandes et offres d'emploi. — En exécution de la loi du 14 mars 1904, sur les bureaux de placement, il est ouvert à la Mairie, bureau du secrétariat, un registre constatant les offres et demandes de travail et d'emploi.

Ce registre est mis gratuitement à la disposition des intéressés.

Des notices individuelles peuvent accompagner les demandes d'inscription ; ces notices seront classées pour être facilement consultées.

Les Consultations juridiques gratuites seront reprises à partir de lundi 6 juin, elles seront données les deuxième et quatrième lundi de chaque mois de 9 h. à 11 h. du matin, dans les locaux de la justice de paix, rue Merlin de Douai.

WAZIERS. — Du 16 [illegible] — Naissances. — Denecq Eliée, [illegible] de Douai. — Debrabant Anaïse, route d'Orchies. — Dufles Marie, rue de l'Argilière. — Coutenx Robert, rue du Marchon. — Lancian Camille, rue de Douai. — Vanveggelen Jeanne, r. de la Vieille-Eglise. — Herbaut Maurice, rue de Douai. — Cogé Henri, corons de Calvaire.

Décès. — Darin Paul, 2 ans 1/2, rue de Jérusalem. — Brulin Amandine, 28 ans, rue d'Aulnaut. — Langrenet Emile, 4 ans 7 mois, corons de Calvaire.

Mariages. — Lallain Noel, 29 ans, mineur et Berthe Favre, 19 ans, à Waziers. — Pichard Henri, 26 ans, charpentier, à Sin-le-Noble et Moulon, Lucie, 20 ans, à Waziers.

Publications de mariage. — Véret Léon, 25 ans, comptable à Douai et Barbet Joséphine, sans profession, à Waziers. — Raguet Augustin, 27 ans, journalier et Martinache Sophie, 25 ans, à Waziers. — Stévenard J.-Bte, 23 ans, mineur et Lehut Catherine, 22 ans, à Waziers.

VALENCIENNES
Le repos du dimanche

On n'a pas oublié les malencontreux incidents qui ont marqué et suivi la conférence donnée samedi dernier, à la Mairie, sous les auspices de la « Chambre Syndicale des Employés du Commerce ».

Les partisans de la fermeture des magasins le dimanche à midi, pouvaient craindre que les heureux résultats obtenus jusque-là fussent rendus inutiles.

Nous croyons savoir que la « Chambre des Employés » a fort heureusement compris qu'il était nécessaire de donner satisfaction à l'opinion. Dans la réunion qui a suivi la conférence, un échange d'explications a eu lieu et les promoteurs de cette conférence pour remis leur démission. Un nouveau secrétaire a été ensuite nommé.

Enfin il a été formellement décidé que la « Chambre des employés » éviterait désormais l'intrusion, dans nos questions locales, d'éléments étrangers et inconnus d'elle.

Dans ces conditions, il y a tout lieu de croire que les heureux résultats obtenus à ce jour ne seront pas perdus et l'on pourra faire aboutir prochainement la question à l'ordre du jour : fermeture des magasins le dimanche à midi.

ANZIN. — **Ecrasés.** — Aux établissements Janssens de Burges, à la Blesse-Borne, Beauchamp Henri, manœuvre, a eu deux doigts de la main droite écrasés entre deux morceaux de fer. 15 jours de repos.

Un effort. — Aux ateliers de M. Dubois, industriel, Frédic Alcide, 24 ans, tailleur de limes, s'est fait un effort en voulant soulever une grosse pièce de fer. Incapacité de travail de 15 jours.

RAISMES. — **Accident.** — Flamme Alcide, 23 ans, mineur, demeurant à Hasnon, a été atteint à la tête par une pierre qui s'est détachée de la veine. Incapacité de travail de 15 jours.

RAISMES. — **Accident au tramway.** — Au lieu dit le Mont-de-Sable, Pennel Georges, 28 ans, chef de train à la Compagnie des tramways, demeurant à Vicoigne, est tombé en circulant sur le marchepied d'une voiture découverte.

Pennel s'est légèrement blessé aux genoux et aux reins, 15 jours de repos.

RAISMES. — **Les chiens.** — Un chien ayant été reconnu atteint de la rage, le maire a pris un arrêté disant, que jusqu'à nouvel ordre, aucun chien ne pourra circuler sur la voie publique sans être tenu en laisse.

Les chiens errants qui ne porteront pas le nom de leur propriétaire sur leur collier seront abattus.

BOUCHAIN. — **Fracture.** — Hérean Albert, 42 ans, en manœuvrant des fers à T dans la cour de la fabrique de sucre de M. Sirot a eu l'index de la main droite fracturé par une poutre.

CONDÉ. — **Accident.** — A Macou, à la fosse Chabaud-Latour, Leten Gustave, âgé de 22 ans, mineur, à Vieux-Condé, était occupé au dérouissage de la veine lorsque une pierre se détachant du toit l'a assez grièvement blessé au côté droit.

CAMBRAI

L'Institution N.-D. de Grâce, à l'occasion de la fête de M. le chanoine Fonlon, supérieur, organise une excursion à *Amiens* et *Dieppe* pour le 23 juin.

Prix des places : 2e classe, 13 fr. ; 3e cl., 8 fr. 60.

Horaire. — Aller. — Cambrai-ville, 4 h. 39 4 h. 44 ; Marcoing, 4 h. 55, 4 h. 56 ; Gouzeaucourt, 5 h. 06, 5 h. 07 ; Epehy, 5 h. 15, 5 h. 16 ; Roisel 5 h. 26, 5 h. 27 ; Péronne 5 h. 40, 5 h. 45 ; Amiens, 6 h. 40, 8 h. 45 ; Abbeville, 9 h. 26, 9 h. 27 ; Dieppe, 11 h. 12.

Retour. — Dieppe 5 h. 25, Abbeville 7 h. 13, 7 h. 35, Amiens 8 h. 18, 8 h. 19, Péronne 9 h. 20, 9 h. 25, Roisel 9 h. 42, 9 h. 47, Epehy 9 h. 52, 9 h. 53, Gouzeaucourt 10 h. 01, 10 h. 08, Marcoing 10 h. 18, 10 h. 19, Cambrai-ville 10 h. 30.

Les personnes désireuses de prendre part à cette excursion sont priées de s'inscrire à la librairie Oscar Masson, rue de Noyon. Un guide détaillé, spécialement rédigé pour les excursionnistes, avec cartes et plans, est en vente à la même librairie.

Le train prendre et descendra les excursionnistes aux gares de Marcoing, Gouzeaucourt, Epehy, Roisel et Péronne.

ARTHRITIQUES à jeun & aux repas — CONTREXEVILLE-PAVILLON

FEUILLETON N° 22

LES MICROBES

Par Roger des Fournials

De lui, de son passé, on ne savait rien, il était le plus ancien locataire de la maison et avait toujours habité son cabinet du quatrième.

Il était relativement à l'aise, son commerce de chiffons lui donnant en moyenne de quatre à cinq francs par jour. On ne lui connaissait aucune relation ; il n'allait jamais au cabaret, et un jour que, par hasard, n'étant arrêté chez le concierge, on lui avait proposé de faire une partie d'écarté, il s'y était refusé dans des termes tels que tout le monde en avait été surpris.

Il payait régulièrement son terme, ce qui lui avait valu la considération du régisseur qui logeait au premier.

Les préoccupations se pressaient, sans aucun doute, nombreuses dans son esprit, car il ne dormait pas. Lorsqu'il entendait sonner cinq heures, il rallumait sa lampe et se leva.

Il ouvrit la petite malle de cuir dont nous avons déjà parlé, en sortit un pantalon, une laquette et un pardessus ; de là, il cherche dans son armoire, y prit une chemise blanche et un chapeau mou, soigneusement enveloppé dans un journal.

Lorsqu'il eut déposé tout cela sur son lit, il fit de longues ablutions et changea de costume des pieds à la tête ; puis, réellement méconnaissable, descendit à tâtons et gagna la rue.

En attendant le jour, il entra dans une crémerie, se fit servir une tasse de café au lait, et descendit le boulevard St-Michel à pas lents, poussant de temps en temps de profonds soupirs.

Les heures lui paraissaient longues ; pour tuer le temps et se réchauffer, il rôda au milieu des Halles centrales, et dès qu'il trouva un magasin de coiffeur ouvert il y entra.

— Vous allez, dit-il au garçon, qui lui montrait du geste un fauteuil, vous allez me couper la barbe, de façon à ne me laisser que les favoris un peu longs.

Le figaro fit un signe de tête affirmatif et se mit à tailler dans l'épaisse barbe blanche du vieillard.

— Lorsque vous aurez fini, vous donnerez un coup de fer aux favoris !

— Bien, monsieur !

Il sortit des mains du garçon absolument transformé, sa physionomie n'était plus la même ; avec son costume, peut-être un peu démodé, mais certainement très propre, il avait l'air d'un vrai gentleman.

Il paya et sortit.

— Il n'est que sept heures et demie, dit-il en passant devant Saint-Eustache, c'est trop tôt !

Il fit encore deux ou trois fois le tour des Halles et, vers huit heures, reprit sa course à travers les rues de Paris.

Le but de ses pérégrinations était la rue du Mont-Thabor ; lorsqu'il y arriva, et qu'il eut reconnu le numéro de la maison dans laquelle était entrée le matin même à deux heures Mme Birais, il leva le bras pour sonner et s'arrêta brusquement en disant :

— Qui vais-je demander ? on ne doit pas savoir ici ce que c'est que Mme Hortacow !

Regardant rapidement autour de lui et avisant une laitière qui s'arrêtait de porte en porte, il l'interrogea.

— Avez-vous du lait à donner dans cette maison ? dit-il, en lui désignant celle de Mme Birais.

— Oui, Monsieur.

— Et savez-vous par